



Paris, le 28 février 2022

Mesdames et messieurs les élus,

La guerre déclarée à l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, a d'ores et déjà poussé sur les routes de l'exil plusieurs centaines de milliers de personnes, dont de nombreuses familles, majoritairement des femmes et des enfants. Comme l'a indiqué d'emblée le Président de la République, « la France prendra toute sa part dans l'accueil des ressortissants ukrainiens ». Sur sa demande, le Gouvernement s'organise pour apporter la meilleure réponse d'accueil la plus rapide possible.

Sur proposition de la France, le mécanisme de protection temporaire de l'Union européenne, qui offre aux personnes déplacées un statut d'accueil adapté, devrait être adopté pour les ressortissants ukrainiens trouvant refuge sur le sol européen. S'il est, à l'heure actuelle, difficile d'anticiper le nombre d'entre eux qui rejoindront la France, nos ministères sont déjà pleinement mobilisés pour préparer leur arrivée et faire face à leurs besoins de prise en charge (hébergement et logement, accompagnement des familles, renouvellement des titres de séjour...).

Dans ce contexte, vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre volonté de participer à cet effort d'accueil. Comme élus, vous êtes les principaux interlocuteurs de nos concitoyens et nous vous proposons de faire connaître à votre préfet les solutions et initiatives possibles, en lien avec le secteur associatif.

C'est pourquoi nous avons demandé à l'ensemble des représentants de l'Etat de prendre votre attache dans chacun des départements dans les plus brefs délais, afin de construire avec vous, un dispositif d'accueil qui réponde aux engagements de la France et à l'élan de solidarité qui se manifeste dans la société française.

En vous remerciant par avance de votre engagement, nous vous prions d'agréer, mesdames et messieurs les élus, l'expression de notre considération distinguée.

Gérald Darmanin

Marlène Schiappa

Emmanuelle Wargon

Joël Giraud

Jacqueline Gourault